

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La région de la Capitale-Nationale passe au palier d'alerte rouge

Québec, le 29 septembre 2020 – Le gouvernement du Québec a annoncé hier que la région sociosanitaire de la Capitale-Nationale -- à l'exception des MRC de Portneuf et Charlevoix -- passe au palier rouge du système d'alertes régionales dès jeudi le 1^{er} octobre. Le CIUSSS de la Capitale-Nationale tient à préciser à la population ce que cela signifie et quelles mesures seront mises en place du 1^{er} au 28 octobre pour lutter contre la pandémie.

« L'évolution de la situation ne nous laisse aucun choix : comme l'a dit le premier ministre Legault, la situation est critique, a expliqué le Dr André Dontigny, directeur de santé publique au CIUSSS de la Capitale-Nationale. Le respect, de façon très stricte, des mesures sanitaires annoncées aujourd'hui sera déterminant pour éviter que la situation ne devienne hors de contrôle. Je vous invite tous à faire votre part, d'ici le 28 octobre, pour limiter au maximum la propagation».

Le palier d'alerte maximale (rouge) applique des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant toutefois un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

Pour la population et les entreprises de l'agglomération de la ville de Québec, l'atteinte du palier rouge correspond à la mise en place des mesures suivantes :

À domicile (au chalet comme à la maison) :

- Les visiteurs d'une autre adresse sont interdits même à l'extérieur, sauf pour les personnes qui habitent seules. Ces dernières ont le droit de choisir une seule personne provenant d'une autre adresse qu'elles pourront recevoir pendant la période d'alerte maximale;
- Un proche aidant a le droit de visiter une personne qui a besoin de soutien;
- Les personnes offrant un service ou un soutien, comme un plombier, un technicien Internet ou une infirmière à domicile, ont le droit de se présenter chez vous si vous avez besoin.

Dans les milieux de vie pour aînés : CHSLD, RPA et RI

- Une visite à des fins humanitaires est permise;
- La visite d'un proche aidant est permise;
- Ces visites doivent se limiter à un maximum d'une personne à la fois, pour un total de deux personnes par jour.

Dans les lieux publics :

- Les rassemblements sont interdits, sauf dans les lieux de cultes et de funérailles où ils doivent se limiter à 25 personnes et un registre des invités doit être tenu;
- Les déplacements non essentiels vers d'autres régions, peu importe sa couleur, et à l'extérieur du Québec ne sont pas recommandés, mais pas spécifiquement interdits;
- Dans les manifestations, le port du masque est obligatoire.

Les commerces et services qui seront fermés :

- Salles à manger et terrasses de restaurants, mais les commandes à emporter et les livraisons sont toujours possibles;
- Bars, brasseries, tavernes;
- Salles de spectacles;
- Cinémas;
- Théâtres;
- Bibliothèques;
- Musées;
- Casinos.

Les commerces et services qui demeurent ouverts :

- Commerces;
- Centres commerciaux;
- Boutiques;
- Entreprises;
- Entreprises de soins personnels et esthétiques, comme les salons de coiffure;
- Gyms et salles de sports;
- Services de santé en cabinet privé, comme un ostéopathe ou un psychologue, à condition que les soins prodigués nécessitent la présence d'une seule personne;
- Organismes communautaires.

Charlevoix et Portneuf passent au palier d'alerte modérée (orange)

Il est à noter que **les sous-régions de Portneuf et de Charlevoix sont exemptées** des mesures présentées précédemment et demeurent régies par les mesures de palier orange, la situation épidémiologique y étant différente de celle qui prévaut dans l'agglomération de Québec.

Lien connexe :

Pour plus d'information : [Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle](#)

30-

Source et renseignements :

Direction adjointe des communications - relations médias
 CIUSSS de la Capitale-Nationale
 Tél. : 418 266-1019, poste 1539
 Courriel : relations.medias.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca



www.ciusscn.ca